



Compte rendu du bureau de l'OMS du 06/09/2018

Présents : Bernard, Nicole, Véronique, Alvaro, Philippe

Excusés : Christophe, Karim

Absents : Olivier, Frédéric

Ordre du jour :

- Forum de la rentrée
- Fête du Sport
- Préparation du Comité Directeur
- Prise en charge des formations et championnats de France

Forum de la rentrée

Un mail a été envoyé le 6 septembre pour informer les clubs à propos des espaces qui leur sont proposés et du matériel qui leur est fourni, ainsi que pour leur demander de signer la charte du forum et de faire état des créneaux de démonstrations.

Il est également proposé aux associations de se rendre vendredi 14 septembre sur place pour faire un point sur les détails logistiques (placement exact des barnums, etc).

Le bureau souhaite également prendre en charge les repas pour les bénévoles, à raison de 4 repas par association (sandwich poulet crudités/ jambon crudité/ fromage, bouteille d'eau et dessert). Il faut se rapprocher de boulangeries et aller acheter les bouteilles d'eau et les fruits à Metro.

En ce qui concerne le stand, 4 oriflammes ont été commandées pour donner plus de visibilité à l'OMS. Véronique Jacquet souhaite également que l'on achète des bonbons pour rendre le stand plus attractif.

Fête du Sport

L'OMS a participé à plusieurs réunions avec la direction des sports et la direction du SNYG (Stade Nautique Youri Gagarine). Initialement prévue sur 3 journées, Mr le Maire a pris la décision d'annuler la journée du dimanche pour plusieurs raisons : soulager le service des sports et les associations, ne pas empiéter sur le Festival du Street Art qui se déroulera en centre-ville.

La Fête du Sport se déroulerait donc sur 2 journées :

- Vendredi 21 septembre dans un ou plusieurs lieux à définir, à destination des lycées et centre de formations. La rencontre avec le service addictologie de l'hôpital Paul Brousse a été intéressante mais il paraît compliqué d'être en mesure de le réaliser aujourd'hui.
- Samedi 22 septembre au sein de deux équipements sportifs :
 - o Le SNYG (Stade Nautique Youri Gagarine) avec plusieurs associations : Aïkido Club Villejuif, ASFI Villejuif, RCVB, Les Tourterelles, USV Cyclotourisme, USV Education Physique, USV Escrime, USV Lutte-Sambo, USV Natation, USV Plongée, USV Tennis de table, USV Volley, Villejuif Altitude, AS Tai Chi Chinois, Episport, le SNYG.
 - o Le Gymnase Paul Langevin avec l'USV Handball et l'USV Roller.

La ville a reçu une subvention de 13 000€ pour l'organisation de la Fête du Sport. Le bureau est très mécontent de l'organisation de cet événement sur lequel nous avons très peu d'informations. La ville de Villejuif est porteur de projet et pour le moment, il n'y a qu'un

planning avec les propositions des associations et la zone où ces associations devrait s'installer lors de l'événement au sein du Stade Nautique Youri Gagarine (SNYG). Nous n'avons aucune information sur la communication de cet événement, d'autant qu'il est primordial de bénéficier d'éléments de communications à fournir lors du Forum. Le bureau souhaite envoyer un courrier à Mr le Maire pour l'informer de l'inquiétude des associations sportives quant à l'organisation de cet événement.

En ce qui concerne les locations des structures pour les associations, nous avons reçus 3 demandes :

- Un mur d'escalade par l'association Villejuif Altitude
- Une structure gonflable par le RCVB
- Un chronométrage électronique pour l'ASFI

Il avait été prévu avec Bernard que l'OMS prenne en charge les frais de location, puis que la ville rembourse ces frais une fois la subvention perçue. Le bureau pose la question de la prise en charge, puisque la ville a désormais perçu cette subvention.

Préparation du Comité Directeur

Un Comité Directeur est à prévoir prochainement. Le bureau prévoit la date du 18 octobre. L'ordre du jour serait le suivant :

- Adhésion de Villejuif Altitude
- Bilan du Forum et de la Fête du Sport
- Point comptable

Prise en charge des formations

L'OMS participe au pro-rata du budget alloué sur : les formations fédérales, les brevets jeunesse et sport, ainsi que pour la formation des bénévoles, visant à l'amélioration du fonctionnement du club. D'une manière générale, l'OMS prend en charge toutes les formations liées au sport, ainsi que les formations de secourisme et les BAFA.

Les associations doivent fournir une facture à l'OMS, qui rembourse des frais à partir d'un justificatif. Il sera également nécessaire de signer une attestation sur l'honneur mentionnant que l'association n'a pas reçu au préalable, de remboursement de la part de la ligue ou de la fédération.

Pour la saison 2017-2018, 12 associations ont fait la demande de remboursement de frais de formations. Parmi l'ensemble des demandes, deux formations ne seront pas pris en charge par l'OMS : l'USV Gymnastique pour une formation Photoshop, et l'USV Judo qui demande la prise en charge de la mise à disposition d'un entraîneur en formation. Le

montant total des demandes s'élève à 9462,57€. Ce montant étant inférieur au budget alloué aux formations, l'OMS prendra en charge les demandes intégralement, à l'exception des deux demandes non prises en charge de l'USV Judo et de l'USV Gymnastique.

Nous attendons encore des justificatifs de la part du RCVB pour connaître le montant total de prises en charge des formations pour la saison 2017-2018.

Prise en charge des championnats de France

Le service des sports reprend à sa charge les championnats de France pour la saison 2017-2018. Bernard Château estime qu'il est du ressort de l'OMS de prendre en charge les championnats de France.

Philippe Meyne explique que l'OMS n'a pas la main sur ce sujet puisque c'est la ville qui a décidé. Il s'agit d'un débat à relancer avec les élus.

En marge de la réunion de bureau :

- Le bureau décide de réaliser des achats rapidement : tables et chaises pour la salle de réunion ; vidéoprojecteur ; des T-shirts OMS pour chaque association adhérente ; des goodies (stylos...) à distribuer ; deux ordinateurs plus performants pour les salariés ; se rapprocher pourquoi pas de l'Efrei pour la réalisation de photographies en se déplaçant dans les associations, et la réalisation d'un clip vidéo.
- Dans le cadre de la Corrida de Villejuif, et plus précisément du Challenge du nombre, le bureau décide d'acheter des cartes cadeaux Décathlon pour récompenser les 3 associations les plus représentées.
- Le bureau décide de prendre rendez-vous avec Mérouane Djahlat de Villejuif Futsal Club pour trouver une solution au règlement de la contribution à l'OMS pour la saison 2016-2017. Nous proposerons des créneaux du 24 au 27 septembre 2018.
- Le bureau souhaite ouvrir un compte au Crédit Mutuel.
- Le bureau souhaite la mise en place d'un agenda électronique pour les réunions.

Fin du bureau

Date de la prochaine réunion de bureau de l'OMS : jeudi 11 octobre.

Ordre du jour de la prochaine réunion de bureau : Préparation du Comité Directeur, Crédit Mutuel...

FORMATIONS 2017-2018								
Association	Personne formée	Formation	Date	Coût	Attestation sur l'honneur	Facture à l'OMS	Justificatifs	TOTAL CLUB
USV Retraités	Caugant, Cavazini, Fouquet, Thomas, Verpeaux, Camper, Dasse, Harfouche, Massias, Panzini	PSC1	mars-18	450,00 €	x	x	x	450,00 €
Les Tourterelles	Véronique Jacquet	BF Enfants Multisports Niveau 3 option petite enfance	mai-18	1 028,84 €	x	x	x	1 028,84 €
USV Basket	Bongout, Allagbe, Bennattia, Doso	Arbitre n1	mai-18	400,00 €		x	x	500,00 €
	Capresse	CQP	mai-18	100,00 €		x	x	
USV Natation	Soraya Bennadji Boukemouche	BNSSA	janvier-mai 2018	220,00 €	x	x	x	315,00 €
	Alexandre Komorowski	PSE2	sept-17	95,00 €	x	x	x	
USV Plongée	Rachid Benzahra	MF1 + repas	novembre-décembre 2017	380,00 €	x	x	x	1 140,00 €
	Jean-Marc Pacaut	MF1 + repas	novembre-décembre 2017	380,00 €	x	x	x	
	Olivier Perrette	MF1 + repas	novembre-décembre 2017	380,00 €	x	x	x	
USV Rugby	David Hascout	BF initiation découverte	sept-17					
	Pierre Sbranna	BF initiation découverte	sept-17					
Villejuif Triathlon	Gaelle Le Golvan	BNSSA rattrapage	mars-juin 2018	50,00 €	x	x	x	190,00 €
	Séverine Lanoue	BF3 UC1	oct-17	140,00 €	x	x	x	
USV Roller	Irvine Ouadiabantou et Mohad Ajaali	BEF2 Rink Hockey	janv-18	700,00 €			x	700,00 €
USV Volley	Hugo Bianchi	BEF2	sept-17	424,80 €	x	x	x	3 290,73 €
	Ibrahim Motaz Hamza	CQP animateur loisir sportif option JSJO	mai-18	1 490,00 €	x	x	x	
	Nicolas Durand	FPC PRO	mars-18	663,25 €	x	x	x	
	Nicolas Durand	DEE1 Volley ball	août-18	362,68 €	x	x	x	
	Ibrahim Motaz Hamza	Certificat initiateur	août 2018	350,00 €	x	x	x	
USV Gymnastique	Premoli, Beguin, Mangas, Bazin, Errazi	Juge GAF N2 et recyclage	sept-17	95,00 €	x	x	x	1 053,00 €
	Ritz, Ritz, Chatillon, Beillard, Winnen, Jean Marie	Juge GAF N1	octobre-novembre 2017	360,00 €	x	x	x	
	Beguin	Animateur Federal GAF	sept-17	433,00 €	x	x	x	
	Loriane Beguin	PSC1	oct-17	60,00 €	x	x	x	
ASFI Villejuif	Luis Pierro de Souza	1er degré jeunes	septembre-octobre 2017	125,00 €	x	x	x	795,00 €
	Emmanuelle Decroocq	1er degré marche nordique	septembre-octobre 2017	350,00 €	x	x	x	
	Emmanuelle Decroocq	PSC1	sept-17	50,00 €	x	x	x	
	Emmanuelle Decroocq	Perfectionnement des techniques de marche nordique	avr-18	70,00 €	x	x	x	
	Samir Mtougui	Colloque sur le steeple	mai-18	30,00 €	x	x	x	
	Jérôme Obelliane, Jean-Philippe Valery, Anais Edinval	400m/400m haies	nov-17	120,00 €	x	x	x	
	Loic Steinville, Nathalie Steinville	Colloque Pass Athlé	sept-17	50,00 €	x	x	x	
TOTAL FORMATIONS								9 462,57 €
BUDGET OMS FORMATIONS								16 800,00 €

Justificatif de remboursement en attente

cout de la formation et justificatif en attente

FORMATIONS NON REMBOURSEES 2017-2018						
Association	Personne formée	Formation	Date	Coût	TOTAL CLUB	Détails
USV Gymnastique	Sylvie Bazin	Photoshop	nov-17	105,00 €	105,00 €	Formation non sportive
USV Judo	Hugo Tournes	BPJEPS	nov-17	1 575,00 €	1 575,00 €	Mise à disposition d'un entraîneur
TOTAL FORMATIONS					1 680,00 €	